

HONNEVR FVNEBRE A L'HEVREVSE MEMOIRE DE MADAME LA PRINCESSE de Conty.

Par P. D. M. Aduocat à la Cour de Parlement.



A PARIS,

Chez ANTOINE du BRVEIL tenant sa boutique sur les degrez de la grande salle du Pallais.

1602.

Auec Priuilege du Roy.



A MADAME
LA COMTESSE
DE SOISSONS.



ADAME,

Ne voilà pas vne langue fort temeraire de vous parler de douleur, vous qui n'inspirez que larmes, & ne respirez que douleur? Sans mentir, si est, Madame. Temerité pourtant remißible. Car il n'y a mal que l'homme n'attente pour la volupté, ny debuoir & bienfaict, qu'il n'oublie par la force de la douleur. Grande puissance de la volupté! Puissance de douleur beaucoup plus grande, puis que le bien est quelque chose de plus que le mal. Ainsi, MADAME, il vous plaira de receuoir ceste adresse symbole de ma seruitude intereßee, comme venant de celuy qui est,

MADAME,

Vostre tres-humble & tres-obeyssant seruiteur P. D. M.



HONNEVR FVNEBRE
A L'HEVREVSE MEMOIRE DE MADAME LA PRINCESSE de Conty.



ES flambeaux, lesquels à l'enuy l'vn de l'autre se consomment si rapidement eux mesmes, pour esclairer à nos sens, le dueil que ceste Auguste compagnie porte. Que signifient ils par là, si ce n'est que tout ainsi qu'ils s'aneantissent eux mesmes à mesure qu'ils manifestent l'heur & le malheur d'autruy: Ainsi ceste deuote troupe va tousiours abregeant ses iours, par le regret des iours abregez de la Princesse, dont le corps est enuironné d'elle, comme du plus veritable soleil de sa gloire. Estrange figure, de voir au milieu d'vn temple vn mort exposé en veüe, couuert de flammes, lamenté ou de parole, ou de couleur, ou de contenance, ou d'habit, par les plus illustres de la Chrestienté & de tout sexe: Illustres, lesquels se precipitent eux mesmes si volontiers à la mesme aduenture, & ne voulussent ils pas, y sont portez malgré eux par la loy de leur naissance & condition. Certes l'estonnement n'en est pas petit, de voir faire vn tel honneur à vne matiere desfaçon-

nee, & puis tout à coup la voir couurir de terre par les mesmes, la fouler aux pieds, la donner pour pasture aux vers; Car en effect, c'est à vn corps mort que toutes ces circonstances se rapportent immediatement Toutesfois, pourquoy s'estonner de voir les tristes funerailles, & l'honneur de la poudre, des reliques, des os, de celle qui est morte en la grace de Dieu & du monde? Dieu, qui a daigné si souuent faire reluire sa diuinité, par des miracles tireés de la pourriture de tant de corps morts, beaucoup moindres que cest icy si grand, pour nous enseigner la verité des vertus dōt ces corps faisoyent exercice lors qu'ils estoiēt en vie. Ie voudrois fort sçauoir qu'est ce que cest expectacle, ni ceste action figure dans le cœur de ceux qui la font ou la voyent faire, si ce n'est vn bouillant desir de rendre graces de la victoire que ceste Princesse a eü sur la sensualité, & vn propos ferme de viure sectataires de sa vertu. A quel propos donc s'escandaliser de la cause d'vne edification si grande, ou bien la receuoir seulement comme vne feinte, & comme quelquesvns parlent, vn abus, vn commerce, vne idolatrie. Non, non, mortels, les ames des pauures morts ont vn soing particulier du corps qu'elles ont laissé en terre en esperance de le recouurer. Le type, le symbole, le characthere, le seing, le nom, le lieu, le temps, la peinture, la statue, le simulachre des Princes & Princesses ont en soy quelque chose de sainct, de precieux, de venerable: A plus forte raison ce corps mort faict par la main de la Nature mesmes est il digne des loüanges, des benedi-

ctions,de l'honneur qu'on luy paye, à cause des vertus dont il fut l'ouurier & l'instrumét ensemble. Tous les iours nous deferons aux vases, aux vestements, & autres factures de l'homme tres-legeres, à cause de l'vsage auquel ils sont destinez, & non à cause de leur artifice : Et en ceste occasió nous ne ferions pas cas de ce corps, qui a seruy à des effects si grands que d'auoir esté les organes, le lict, le throsne, le Palais de ceste Princesse; Les lineaments, les traicts, la mesure, la proportion des choses, ont vne secrete force de gaigner le cœur,l'amour,la bienveillance des hommes:Et la iouyssance que ce corps faisoit de la mesme acquisition en l'ame d'vn chacun lors qu'il viuoit, principalement en celle de ceste assistance s'oublieroit si negligemmment; La memoire veritable du passé est si recommendable, iuste, & legitime: Et ceste solemnité funebre, histoire d'vne saincte vie, & encores de la vie d'vne Princesse ne seroit pas approuuee de tous; Il n'y a rien de plus ordinaire, que d'embrasser plus estroittement le bien qui nous eschappe, ou qui nous suruient inespcrement : Et il nous sembleroit extraordinaire, de voir honnorer ce corps auec du regret, par la defaillance duquel nous allons du tout perdre la conuersation de ses merites; Puis que nous rougissons malgré nous pour l'infamie de noz proches comme de la nostre mesme, si nous ne sommes du tout impassibles : A meilleures enseignes deuons nous paslir pour leur decez, puis que le paslir & le rougir s'excitent en nous par la force de la douleur, laquelle naturellement vueillions

nous ou non, nous aſſault, nous trouble, nous deſplace de nous meſmes. Puis qu'il n'y a nation ſi barbare, qui n'aye ſes vſages particuliers d'humanité à l'endroit des morts: il ſeroit mal ſeant que nous qui ſommes plus humains, parce que Chreſtiens, enterraſſions indifferemment toutes perſonnes, la nuict à l'obſcur, ſans ſolemnité, ſans prieres, ſans larmes, ſans honneurs: & par ce moyen, rendre l'eſtat d'vn Roy, d'vn Prince, d'vne Princeſſe, d'vn noble, d'vn magiſtrat, eſgal à celuy d'vn facquin, d'vn ignoble, d'vn meſchant, d'vn peſtiferé. Puis que les puiſſances celeſtes verſent leurs vertus ſelon le merite ou demerite des matieres, leur pureté ou impureté, ſoit qu'elles ſoient animees, ſoit qu'elles ne le ſoyent pas: Les influences de ceſte Princeſſe toutes diuines & parfaictes, à plus forte raiſon auront elles laiſſé en ce corps quelque motif de commendation de ſes vertus qui ne font que l'abandonner ſi peu de temps y a. Puis que les ſimples eſſences des choſes deſignent non ſeulement la perfection qui eſt en elles recommendable, mais auſſi és autres indiuidus qui ſont de meſme eſpece: Noſtre ame forme eſſentielle de nous-meſmes, & de meſme eſſence que celle des autres, ne peut eſtre interdicte de publier les perfections infinies qui furent en ce corps, & auquel il reſte encores la poſſibilité de receuoir la meſme forme, ſi Dieu le vouloit reſuſciter, cõme il en a reſuſcité pluſieurs. Quoy que ce fut religiõ d'enterrer les corps des Saincts, des Princes, des Princeſſes, des Chreſtiens, en toute terre, & peſle meſle auec ceux des Iuifs, des

Turcs,

des larrons, des meurtriers, des incendiaires, des traistres, & auec les mesmes ceremonies & affe-ctiōs? D'où vient que le sepulchre des vns est plus respectueux que celuy des autres, que de la diuersité des os qu'ils enserrent? D'où vient que les gés de bien sont si ialoux d'estre enterrez au mesme lieu que leurs ancestres, & qu'il faut le benefice du Prince, pour y faire apporter le corps d'vn exilé, si ce n'est à cause des accidents & respects du sang que les corps emportent auec eux? D'où vient qu'on punit vn corps apres sa mort, voire qu'on le deterre pour lui faire son procez, ou bien pour purger sa memoire, si les corps n'estoyent en façon qnelconque cōsiderables apres leurs trespas. Mortels, c'est au corps de ceux qui furenr ou rien, ou peu de chose, lors qu'ils viuoyent, ausquels les honneurs, les tombeaux, les monuments, les sumptuositez funebres messiaisent: & non à celuy d'vne Princesse, dont la vertu fut incomparable comme sa beauté. Princesse, femme d'vn Prince de sang, mere d'vn Prince du sang, sang d'vn Roy le premier de la terre Princesse, de laquelle toutes les vertus furent heroïques. Ardente en sa foy, ferme en ses esperances, perseuerante en la charité, Chrestienne comme vn Apostre, noble comme sa Majesté mesme, si riche qu'elle n'auoit besoin de personne. O miserables, qui blasmez ce sainct debuoir, ou pour le moins qui vous en reculez le plus qu'il vous est possible; Representez vous, qu'encores que le damné Pilate eust eu le courage de condamner son Dieu à mort: il eut horreur de desnier à son

corps la ſepulture. Repreſentez vous l'amertume des larmes que la vierge ſacree & ceux de ſa compagnie ietterẽt ſur ce meſme corps. Celles de Iacob ſur Ioſeph: Celles de Dauid ſur Abſalon: Celles de Ieremie, ſur les ruines de Hieruſalẽ: Celles de Noah & ſon fils ſur l'effuſion de ſang de leur ſiecle. Le zele de quelques anciens, leſquels d'vne main claignoient les yeux des morts, & de la bouche reſpiroyent leur dernier eſprit bouche à bouche. L'eſtimation qui fut faicte du corps d'Homere par trois ou quatre villes qui ſe battirent tant apres ſa mort à qui l'auroit. Le mouuement de Sylla, lors qu'il voulut que ſon corps fut bruſlé apres ſa mort, de peur qu'on ne le deſterraſt, pour ignominieuſement le bruſler comme il auoit deſterré & bruſlé celuy de Marius. Bref, que ſi quelques Sages du temps iadis eurent pour vne choſe indifferẽte d'eſtre enſeuelis où ce fuſt & comme ce fuſt. Quelques peuples obſeruerent de ſe faire deuorer par des chiens qu'ils nourriſſoyent à ceſt effect, & en public, & en particulier. Autres de ſe faire pourrir en l'air ſuſpendus à des arbres. Autres d'enterrer auec leurs Roys les plus familiers qu'ils euſſent, & auec vn mary l'vne de ſes femmes: qu'ils furent portez à ceſte couſtume, parce qu'ils l'eſtimerent la meilleure, & non pour ſeuir inhumainement contre les corps des morts, ni par vn meſpris d'iceux. De ſorte que s'ils ont varié quelquefois, ç'a eſté pour de mieux en mieux ſe rendre benings en leur endroit: comme quand la couſtume de les bruſler fut introduicte, pour obuier à l'inhumanité à laquelle vn grand

nombre se licentioyent, les faisant desterrer à l'effect de leurs vengeances. Bon Dieu ! desnier la sepulture aux morts, les calomnier, violer leurs sepulchres, faire fraude aux prieres & honneurs qui leur sont deuz, n'en auoir ny regret, ny compassion; En quoy est ce que l'homme pourroit estre plus loup, plus tygre à vn autre homme, plus irreuerent enuers son Createur, plus preiudiciable au public ? Mais mon ame, ce corps, ce beau & digne corps que tu contemples si fixement, on le veut porter en terre, la compagnie commence de l'abandonner. On esteint ses torches, on abbat ses ornements, les vers l'attendent, & tu n'as pas encores ietté vne larme, vn souspir, vne deprecation pour luy Faut il si long temps consulter des deuoirs que l'on doibt à la misere des morts? Ton humanité est elle si tiede, que la curiosité la diuertisse & offusque ? Tu sçais que la mort, la fiere mort a mis dans ce cercueil la chasteté, l'honneur, & toute autre vertu : & iusques icy tu n'as donné aucun tesmoignage du desplaisir que tu en as? Les Princesses, comme les Princes, tiennent la mesme preeminence sur les autres hommes, que le monde intellectuel sur la Nature : La Nature, sur le monde celeste : le celeste, sur l'elementaire: le premier mobile, sur les espheres : le Soleil, sur les astres: la forme, sur la matiere: la matiere, sur la priuation: les premiers principes, sur les secondes causes: le feu, sur les elements: l'or, sur les metaux: le vin, sur les liqueurs : l'aigle, sur les oiseaux : le Lion, sur les animaux : le Dauphin, sur les poissons: l'vnité, sur le nombre: le poinct, sur les gran-

deurs:la Iustice, sur les vertus morales: la Foy, sur les intellectuelles:les intellectuelles,sur les morales:l'ame, sur le corps: l'homme, sur toutes choses: Dieu, sur l'homme: Et tu n'aurois pas quelques remords de voir ceste grande princesse,dont la vie estoit si fructueuse à vn chacun reduicte ou elle est? Vie de laquelle la tienne & celle d'infinis autres dependoit. C'est vne mort, mon ame, de viure oppressé de maux: Et tu n'aurois pas dueil de la condition de tant de personnes rendue fastidieuse à euxmesmes à cause de cest accident? Tu t'amuses à rechercher s'il est bien ou mal faict de pleurer, d'honnorer les morts: Et ce corps d'vne Princesse, que tu ne verras iamais plus que ce coup, tu ne le pleures, ny ne le loues, ny ne l'honnores? Crains tu pas que l'on die que tu sembles ceux, qui au milieu d'vn precipice imminent, & auquel ils n'ont qu'vne minute de temps à penser, s'amusent à la recherche des astres qu'ils peuuent voir à toute heure? Vne vertu si vniuerselle, l'interest de laquelle interesse tout le Royaume, l'iniurier par vn trop lasche ressentiment de ses diuins merites, toy qui luy as de si estroittes obligations? Quel crime de leze Majesté mon ame Reuoque toy donc de bonne heure Purge cest opprobre. Dis pour la preface de ta deffense, que la contemplation d'vne vertu si grande & si excellente, c'est ce qui esgare ainsi tes premiers mouuements,retarde tes functions, arreste les sens, te met en ectase,te rauist, perclut toutes les forces de ton entendement. Puis pour faire paroistre, que le combat de ta foy, de ta rai-

ſon, de ton humanité ſur ce ſubiet: te donne cét & cent fois plus de douleur, que ny les larmes, ny les ſouſpirs, & autres ſignes exterieurs, leſquels ſoulagent plus vne douleur, qu'ils ne la demonſtrent. Crie de tous tes poulmons: Grande Princeſſe, faut il que l'eſprit & le ſang qui te faiſoit viure, ſe ſoit ſi toſt corrompu? Faloit il que ton treſpas fut ſi ſoudain? Ta maladie, deplorable & funeſte maladie, deuoit elle preuenir ta vieilleſſe, laquelle promettoit tant de bien? Encores ſi ta mort euſt eſté auſſi naturelle qu'elle a eſté violente? comment ne ſeroit elle violente, veu qu'elle blaſme la Nature? Si c'eſt vn effroy, de voir vn homme de bien trauerſé de quelque encombre en ſa vieilleſſe; combien plus effroyable eſt il, de voir vne bonté ſi neceſſaire que la voſtre, vne beauté ſi parfaicte, vne dignité ſi haute, vne vie ſi profitaſitable, abandonner noſtre conuerſation ſur le poinct que nous en attendions plus de fruict. Si c'eſt le mal des maux, de deſchoir d'vne grandenr, & retenir les meſmes paſſions: Quel mal eſt ce, que le rauiſſement qui nous a eſté faict, des vertus d'vne princeſſe, au fort de leur vigueur, le meſme beſoin que nous en auions nous eſtant reſté. Si c'eſt vne folie, de porter impatiemment vn petit mal, n'eſt ce pas vne auſſi grande ſageſſe, de s'attriſter d'vne diſgrace ſi importante? Ha perte de l'exellence meſme. Ha perte d'vn threſor plus pretieux mille fois que tous les threſors de l'Arabie & des Indes. Ha perte, dont le dommage ne peut s'expliquer. Ha dommage dont le temps deſrobe l'eſtimation. Ha ennuy. Ha re-

gret! Ha douleur ! Voy, Monde, vous vous vantez d'auoir tant de beaux ornements, & d'estre conduit d'vn si bel ordre : Quel ordre est-ce là? Estre composé de natures si corruptibles, que la plus parfaicte n'aye peu se preseruer auec toute vostre puissance du moindre effort de son inclination? Voy elements qui ne perissez iamais : il sembloit que vous eussiez borné vostre possibilité de faire mieux, par la facture de ce corps, & tout à coup il s'est disparu, separé de nous, dissout en vn rien quasi, apres nous auoir laissé vn tel esbahissement, & amour de ses principautez. Voy Cieux, voy diuines essences, versiez vous de si benignes humeurs sur ce beau corps, plus beau que vous mesmes pour les estancher si tost. Voy Mõde, voy Elemẽts, voy Cieux, quelle simplicité d'auoir peinct auec tant d'artifice & d'admiration, sur la pouldre, sur le sable, sur la neige sur les ondes. Voy mon Dieu, voy intellect separable, voy ame de tout le monde, voy essence de toutes les essences, voy en qui les idees des choses existent plustost qu'en elles mesmes Quelle fatalité? quel decret? quelle pitié est-ce cy? Helas mon Dieu, si ceste mort est iuste, son euenement n'est-il pas aussi regretable qu'il est iuste? Les occasions de volupté & de douleur suruenant, n'est ce pas iustice de se resiouyr, ou de s'attrister? Sommes nous pas portez malgré nous au plaisir du bien que nous receuons, & à la tristesse des maux qui nous assaillent? Est-ce resister à vostre loy. que de se plaindre d'vne occasion laquelle naturellemẽt nous inuite à doleance? Si c'est mal faict de mur-

murer des fleaux que vous permettez, n'est il pas encores plus mal faict de les mespriser, de n'en tenir compte, de ne s'en affliger pas, veu qu'ils sont destinez pour nostre affliction? La destinee des peines ne nous doibt elle pas estre aussi religieuse, que celle des bienfaicts, puis que les bienfaicts & les peines viennent de mesme main? O disgrace! ô malheur! ô corps! Est-ce assez pour adoucir ma douleur si cordiale, de me dire que si tu es en terre, tu n'aspirois qu'à la terre: si on te desrobe à nos yeux, la lumiere t'estoit odieuse: si tu es mort, tu estois mort: si on t'abandonne, la compagnie des morts estre dommageable: si on te despouille, ta peau mesme abandonner ta chair, & ta chair ses os: si la vermine te doibt consommer, tu en es la matiere disposee. Bref, que ta dissolution est commune, & ta mort vn tribut ordinaire de la Nature. Tant s'en faut Nature, si la mort est ton tribut ordinaire: c'est aussi le tribut ordinaire des Princes & Princesses, parfaicts simulachres de Dieu mesmes, & à plus forte raison de toy: tribut encores, duquel nul ne se peut exempter, que les honneurs qu'on leur rend apres leur trespas. Ainsi S. Gregoire enuoya à Secondin l'image de Iesus Christ. Ainsi Constantin se louë d'auoir cogneu l'apparition qui luy fut faicte de S. Pierre & S. Paul, par les images precedentes qu'il en auoit eu & veuës. Ainsi S. Ambroise fut curieux de voir & d'auoir l'image du mesme S. Paul. Ainsi Paulin mist à l'entree de sa basilicque le signe de la saincte Croix, auec deux pigeons perchez dessus, vne couronne de fleurs,

& certains disticques. Ainsi les Maries allerent pour oindre Iesus Christ. Ainsi quelquesvns attestent auoir veu l'image de Iesus Christ parmy les images des Empereurs. Ainsi Tibere osta la liberté aux Cyzicenes, parce qu'ils n'acheuerent pas le delubre qu'ils auoyent commence à l'honneur d'Auguste. Ainsi Domitius bastit vn temple à son pere Vespasian, & à son frere Titus. Ainsi les cendres de Tybere furent mises dans vn vase au temple où se faisoient les sacrifices. Ainsi on peignoit les Empereurs apres leur mort auec des fouldres, & des rayons de feu & de lumiere. Ainsi les statues des Empereurs & leurs images seruoyent d'asyle & de refuge. Et toy corps le plus admirable de tous les corps, n'est il pas aussi naturel d'estre marry de l'absence de la priuation d'vne mort si generale que la tienne, & en laquelle vn chacun reçoit insensiblement du preiudice: Toy, ta famille, les tiens, toute la France, qu'il est naturel de deuenir malade, de vieillir, de mourir? Quel iugement peut on faire de la vie d'vne personne, qui n'est ny regrettee ny pleuree apres sa mort, non plus que de celuy, contre la vie duquel vn chascun conspire! Tout ainsi que les tenebres sont vne priuation de lumiere, le silence de la voix, & l'oisiueté du mouuement; La mort n'est elle pas la priuation de la vie? Qui ne seroit marri de voir vn corps mort, veu qu'il ne se peut qu'on ne s'afflige, de voir vn aueugle, vn sourd, vn perclus de tous ses membres? L'estimation de la vie n'est elle pas plus grande mille fois, que n'est la veuë, l'ouye, le mouuement? Si nous ne pouuons

receuoir

receuoir aucune volupté, ſans ſplendeur, ſans air, ſans vapeur, ſans humidité, ſans vn corps ſolide, parce que nous ne pouuons voir ſans ſplendeur, ouyr ſans air, odorer ſans vapeur, gouſter ſans humidité, toucher ſans vn corps ſolide: Comment eſt ce que nous ne ſouffririons douleur pour l'amort de ceux que nous aimons: veu qu'elle les priue de tous ces ſens là, & que nous prenons ſi grand plaiſir de leur en voir l'vſage? Eſt il poſſible que nos yeux ne ſoyent pas alterez par l'inſpection des couleurs, veu qu'il n'y a rien qui les puiſſe alterer qu'elles? Eſt il poſſible que noſtre cerueau ſoit gaſté, ſans que noſtre veuë s'en reſſente, veu que l'eſprit animal de l'œil procede du cerueau? Eſt il poſſible, que nous fermiõs vn de nos yeux, que la prunelle de l'autre ne ſe dilate & deuienne plus claire? Eſt il poſſible que noſtre langue ne ſe mouue pas, lors que noſtre volonté l'excite, ſi elle n'eſt retenue par quelque infirmité? Eſt il poſſible que le limon de la terre en l'eau ne nous empeſche de voir ce qui eſt au fõds, & vne groſſe nüe de voir le Soleil? En ſomme eſt-il poſſible, que toutes nos facultez ſoyent affectees contre & à rebours de leur naturelle conſtitution, qu'auſſi toſt leurs actions ne deuiennẽt defectueuſes? Moins eſt il faiſable, qu'vne paſſion violente de douleur nous ſaiſiſſe, ſans que nous en receuions de la douleur. Et à proprement parler, c'eſt faire la guerre à l'immortalité ſi pretieuſe, que de trouuer bonne l'intermiſſion de la vie ſi grande, que celle que la mort apporte: conſideſé qu'hors la vie il ne ſe peut conceuoir de l'im-

mortalité. Or quelle passion plus violente, que de perdre ce que l'on doibt le plus aimer? Quelle perte plus dommageable que celle qui ne nous laisse que l'ombre de la chose aimee: Merueilleuse preuoyance de la Nature : car sçachant bien que la cause de ma douleur estoit legitime, & ne se pouuoit bonnement temperer par la force de la raison humaine, disposa ce triste succez de maniere, que ceste Princesse mourant, elle nous laissa vn pourtraict animé d'elle mesme & de ses vertus, en la personne de Madame la Princesse sa fille, espouse d'vn Prince, en la prudence, valeur, & pieté duquel repose vne partie du bon heur de la Chrestienté, afin que la douleur que son trespas apporte fut reduicte à quelque moderation Toutefois, ô mon Dieu, quelle moderation? quelle raison? quelle mesure? La perte de ceste Princesse obiect de ma douleur estant si extreme, sa mesure peut elle estre qu'extreme? Si le prix de la chose regrettee ne se peut conceuoir, le regret de la chose regrettee comment se compassera il? A vne chose infinie se peut il donner quelque mesure? regrettant des merites si infinis, puis ie m'attrister que ie ne m'attriste infiniment? Dira l'on que la cause de ma douleur n'est pas extreme, parce qu'elle pouuoit estre plus grande, si ceste Princesse fut morte sans posterité egale à elle mesme: veu que la moindre de ses benedictions surpassoit ma bassesse de tant? S'il est vray, que la pauureté de Telephe adoucissoit la pauureté de ceux qui estoiét moins pauures, quoy qu'elle ne les guerist pas de leur pauureté. S'il est vrai que les regretsde

Niobé téperoient les douleurs des parens en la mort de leurs parés, quoi qu'elle ne remediat pas à leur mort. S'il est vray, que les infortunes d'Oenee soulagoyét les malheureux, quoi que só exéple ne les preseruat pas de leur malheur. Est il vrai pourtant que toutes leurs disgraces puissent soulager en moi celle d'aujourd'hui: veu que la moindre perfection de ceste Princesse surpassoit infiniment tout ce que ie puis valoir? Il est donc dict, mortels, qu'il faut que ie viue & meure en l'effroi, en l'estonnement, au chagrin, en l'ennuy, au despit, au remords, en l'ectase ou ie suis, sans que ie puisse donner euidence de ma iuste & veritable passion. Car de plorer, ma douleur est trop excessiue pour se dissoudre en souspirs ou en larmes. De me couurir la teste de cendres, de m'arracher le poil, de me raire, de me desfigurer le visage, de me battre la poictrine, cela seroit subiect à interpretation. De porter sur sa tumbe & à l'offrande du pain, du vin, de l'argent, du feu, la loüange en seroit toute à la force de la Loy, & non à la verité de mon cœur. De conseruer de ses cendres, Dieu n'y prendroit pas plaisir: De me faire son image, ou de cire, ou de quelque autre chose pour la garder, l'exposer, la publier, cest vsage n'est pas du temps, & puis il faudroit vn Apelles, vn Phydias, & vn Polyclete pour l'imiter. De luy dresser vn temple, vn cyppe, vne pyramide, vn Mausole, vne colomne de Isis; elle en seroit bien digne, & la saison le voudroit bien, pour fomenter la vertu des autres Princes & Princesses: mais ie n'en suis pas capable. De la feindre vne Deesse, vn astre

auec des rayons. Cela ne feroit pas affez pour fa vertu,ny conuenable à fa religion & à la mienne. Quoy donc? rien. Quoy rien? Qui croira, mon ame, que tu ayes tant foit peu de douleur, puis que tu es fi efloignee d'en donner des marques? Perfonne. Quelle honte te fera ce? des plus grandes. Quel remede? Point. A Dieu donc, Corps, puis que ie ne puis mieux. A Dieu fainctes mœurs de ce corps. A Dieu prudente Penelope. A Dieu efgale à Diane & à Venus mesme. A Dieu diuine fur toutes les Princeffes. A Dieu Vertu. A Dieu Minerue. A Dieu Miracle: A Dieu. Mais que i'aye mille & mille fois baifé la terre qui le couure, puis que ie ne puis baifer tes pieds. Fafcheux baifers. Plus fafcheufe terre. As tu affez d'efpaiffeur, pour obfcurcir la fplendeur de cefte Princeffe, que les cieux & les beaux yeux de Madame fa fille, plus beaux que les cieux mefmes, efclairent de fi pres: Que peut contre elle l'oubliance qui feule fe peut veritablement appeller mort, ny la voracité du temps, bien qu'il foit le plus fatal ennemy de l'eftre des chofes? Le Royaume fera il iamais fi ingrat, d'effacer de fa cogitation les biens qu'il en a receus? Ce corps mefme terre, doibt il pas encores renaiftre pour eftre glorifié, toy; au contraire & ta fecondité s'aneantir? Quand tu te diffoudras, en quoy te diffoudras tu, qu'en ces mefmes corps que tu engloutis depuis tant de fiecles: veu que par vne prerogatiue à tous les autres elements tu ne te peux diffoudre qu'en toymefmes? Que fi, terre, tu ne peux fupprimer ce corps, quoy que tu faffes, comment pourrois tu

eſtouffer la renommee de ſes vertus eternelles, & de la belle, tres-belle ame qui l'animoit? A qui appartient il de ſe perpetuer ſoy-meſme, qu'à la perfection & à la vertu? Garde donc, terre, ce corps, ce ſacré depoſt, qu'vne ſi ſacree compagnie t'a baillé auec tant de religion. A Dieu, corps encore vn coup, en deſpit de l'oubliance, de l'abſence, du temps, de la mort, & de ces miſerables du ſiecle indignes de gloire, & ſi ennemis de la gloire des pauures morts. A Dieu, & repoſe en paix.

EXTRAICT DU PRIVILEGE DU ROY.

PAR grace & Priuilege du Roy, il eſt permis à Anthoine du Brueil, marchād Libraire à Paris d'imprimer ou faire imprimer vn diſcours intitulé *Honneur funebre à l'heureuſe memoire de Madame la Princeſſe de Conty, faict par P. D. M. Aduocat à la Cour de Parlement.* Et defenſes ſont faictes à tous Libraires & Imprimeurs de ce Royaume de l'imprimer ou faire imprimer ſans le congé & conſentement dudit du Brueil, pendant le temps & terme de deux ans entiers & accomplis, ſur peine de confiſcation des impreſſions qui en ſeront trouuees, & de deux cens eſcus d'amende, appliquables la moitié au Roy, & l'autre audit du Brueil, & de tous deſpens dommages & intereſts comme plus amplement eſt contenu & declaré és lettres dudit Priuilege. Donné à Paris le 25. iour de Ianuier.

Par le Conſeil.

Signé DE LAVETZ.